

## Programme formation continue des avocats Juillet 2026

### Thème : Formation interprofessionnelle avocats/notaires Conseiller le pacte Dutreil - Regards croisés de l'avocat et du notaire

Date : Mardi 7 juillet 2026 de 9h à 17h

Lieu : Niort

Pré-requis : être avocat, être notaire, connaissances de base de la matière ciblée / Niveau : 2

Objectifs :

- Anticiper la transmission de l'entreprise familiale et mettre en oeuvre les solutions préalables adaptées
- Identifier les points sensibles et de sécuriser le régime fiscal de l'acte
- Mettre en place des solutions adaptées et de conseiller utilement ses clients sur leurs obligations afin d'éviter une remise en cause de l'exonération

Méthodes mobilisées :

#### Programme :

- Les entreprises familiales : piliers de l'économie française
- Statistiques des transmissions à venir
- Objectif Macro du pacte DUTREIL
- Le pacte DUTREIL vers un resserrement (rapport CC, LF 2026)
- Régulariser, sécuriser et assurer le maintien des critères dans le temps
- Liquider les droits
- Anticiper les problématiques attachées au paiement de la soulte ou financement du rachat partiel de l'entreprise : le FBO
- Transmettre l'entreprise individuelle : quelles sont les particularités?
- Les points de contentieux et de responsabilité professionnelle

**Moyen pédagogique :** Présentation interactive. Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie. Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée.

**Modalités d'évaluation finale :** Un questionnaire d'auto-évaluation est proposé en fin de formation afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque apprenant.

#### Intervenants

Maître Vincent MORATI, Notaire associé et rapporteur de la 3e commission du 119e congrès des notaires de France

Maître Laurent AIDE, Avocat au barreau de Poitiers, spécialiste en droit fiscal et douanier et droit des sociétés

#### Informations importantes :

- **Tarifs :**
  - Avocats ayant plus de deux ans d'exercice : 190€ la journée de formation (hors abonnement) - **170€ si inscription au moins 4 jours avant la formation**
  - Avocats « jeune Barreau » : 100 € la journée de formation (hors abonnement) - **85€ si inscription au moins 4 jours avant la formation**
  - Cette formation fait l'objet d'une prise en charge collective par le FIF-PL. Une contribution de 80 € pourra être imputée sur votre enveloppe annuelle de formation.
- Les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant. C'est pourquoi nous vous invitons à vous inscrire 15 jours avant le début de la formation

Les inscriptions peuvent s'effectuer sur notre site internet [www.avocats-ecoa.fr](http://www.avocats-ecoa.fr) ou par voie postale en nous adressant le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2025 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECOEA. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.

Si vous êtes concerné par une demande d'aménagement en raison d'un handicap, nous vous invitons à nous contacter en amont de la formation.